

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 7h

EPP : OUI NON

Profil du formateur

Infirmier expert en formation adulte et en environnement conventionnel et législatif

Tarif

200 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 01/2024

Taux moyen de satisfaction : 99,30%

Taux de réussite post-test : 81,95%

LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Résumé de la formation

Depuis 2012, les infirmiers sont autorisés à prescrire certains dispositifs médicaux. Prescrire c'est bien, prescrire bien c'est mieux ! La formation que nous proposons va vous permettre d'utiliser vos prérogatives en matière de prescription en respectant le cadre législatif, réglementaire et éthique, l'étendue et les limites de votre champ de compétences, et les règles de bonnes pratiques en matière de rédaction d'une ordonnance et d'information du patient. De plus, vous aborderez l'inscription de vos pratiques dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles et référentiels de bonne pratique
- Renouveler la prescription de médicaments contraceptifs oraux selon les dispositions et modalités requises
- Prescrire les substituts nicotiniques d
- Maîtriser les bonnes pratiques en matière de vaccination
- Appréhender les modifications apportées à la prescription par la nouvelle loi santé « Ma santé 2022 »
- Inscrire ses pratiques dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation présentielle et en ligne dite en classe virtuelle est une modalité de formation synchrone mettant en présence des personnes situées en des lieux géographiques différents par une interface web. Un lien vous est envoyé pour vous connecter aisément. Un tuto explicatif est disponible pour faciliter votre participation. Un support technique est assuré par les équipes d'ORION.

Une adaptation de nos contenus a été minutieusement réalisée. L'objectif est de vous proposer une formation interactive, participative et de qualité. Des outils sont mis à disposition (visioconférence, tchat, document en téléchargement direct, partage d'écran, quiz, sous-classes virtuelles) afin d'optimiser les échanges. Aussi, des sous-groupes collaboratifs sont possibles lors des exercices pour dynamiser votre participation.

Des évaluations intermédiaires dites formatives en fin d'objectif facilitent la mémorisation des éléments clés à retenir. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis à l'issue.

Tous nos formateurs sont des infirmiers formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, une attestation de formation vous est transmise en fin de formation.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 7h

EPP : OUI NON

Profil du formateur

Infirmier expert en formation adulte et en environnement conventionnel et législatif

Tarif

200 €

Version : 01/2024

Taux moyen de satisfaction : 99,30%

Taux de réussite post-test : 81,95%

LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Objectifs • 1^{ère} demi-journée : 9h - 13h

1. PRESCRIRE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX SELON LES RÈGLES DE BONNE PRATIQUE

- Origine de la prescription infirmière
- Dispositifs législatif, réglementaire et conventionnel
- Prescription des dispositifs médicaux

2. RENOUELER LA PRESCRIPTION DE MÉDICAMENTS CONTRACEPTIFS ORAUX SELON LES MODALITÉS REQUISES

- Recommandations en lien avec le renouvellement
- Les modalités du renouvellement

3. PRESCRIRE LES SUBSTITUTS NICOTINIQUES

- Informations nécessaires pour la prescription
- Prescrire les substituts nicotiniques

Objectifs • 2^{ème} demi-journée : 14h - 17h

4. MAÎTRISER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE VACCINATION

- Politique de santé publique en matière de vaccination
- Modalités pratiques de la prescription

5. APPRÉHENDER LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE PAR LA NOUVELLE LOI DE SANTÉ « MA SANTÉ 2022 »

6. INSCRIRE SES PRATIQUES DANS UNE DÉMARCHE CONTINUE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS

- Responsabilité juridique
- Pertinence de la prescription

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr